

Taillis dense de charme

Je possède 5 ha de taillis pur de charme. Il est très dense car je n'y ai jamais fait de coupe. Est-il valorisable? (M. D. de La-Villeneuve-en-Chevrie - Yvelines)

Oui. Si la dernière coupe date de plus de 15 ans, les rejets de souche sont suffisamment développés pour prévoir une récolte de **bois de chauffage**. Cette opération rémunératrice doit s'appuyer sur un contrat de vente de bois sur pied*. Plusieurs itinéraires sont envisageables :

1. traitement en **taillis simple** : coupe rase tous les 20-25 ans (laisser les souches rejeter),
2. transformation en **futaie régulière** : coupe rase sur l'ensemble de la surface suivie de plantation d'essences adaptées aux conditions de croissance (sol, climat actuel et à venir),
3. **enrichissement** par plantation feuillue : coupe rase de bandes de 12 à 25 m de large, suivie d'une plantation d'essences adaptées aux conditions de croissance. Les bandes boisées intercalées devront être éclaircies puis maîtrisées pour ne pas gêner les jeunes plants.

Les itinéraires 2 et 3 permettent de mieux valoriser les parcelles puisque les plantations fourniront du bois d'œuvre à terme, à condition d'être bien suivies. Elles nécessitent évidemment des protections contre le gibier puis des dégagements de la végétation concurrente, voire des tailles et élagages.

*Virginie LE MESLE
Technicienne au CRPF*

*Contrat de vente de bois de chauffage disponible sur www.crfp.fr/ifc

CRPF



Le taillis de charme peut être valorisé en bois de chauffage et amélioré par plantation.